

**« Renouer avec la nature et s'approprier le
paysage du Perche Sarthois par le land art »**

Pour la 6ème année, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois propose un projet pédagogique d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de son Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEAC). Le projet proposé est né du constat d'un détachement de plus en plus grand des jeunes envers la nature, or la relation de l'enfant à son environnement extérieur et à la nature est essentielle à son développement et sa santé. Aussi, le service éducatif du Perche Sarthois propose un projet permettant la découverte et l'appropriation de la nature et des paysages du Perche Sarthois, par une approche patrimoniale et artistique.

Présentation

En 2025-2026, le projet associera la découverte de la nature et du paysage du Perche Sarthois à une approche artistique de ces aspects par le land art.

Accompagnés de médiateurs professionnels et spécialistes, les élèves découvriront la nature et le paysage du Pays du Perche Sarthois, principalement dans l'environnement de la commune de l'établissement scolaire. Ils apprendront à observer le paysage, découvriront les principales composantes naturelles et les interventions humaines pour comprendre les transformations de l'environnement avec les guides-conférencières du Perche Sarthois. En outre, la rencontre avec l'artiste en résidence permettra une autre approche de la nature et du paysage, et leur appropriation par la pratique artistique.

Le public concerné

Le projet est destiné à **6 classes de CP au cycle 3 (classes de 6ème comprises)** du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois (soit les écoles des communautés de communes du Gesnois Bilurien, du Perche Émeraude et des Vallées de la Braye et de l'Anille).

Le parcours EAC proposé

Le parcours s'articulera en plusieurs étapes. Il sera mené avec le Pays du Perche Sarthois, les partenaires locaux et l'artiste en résidence qui sera sélectionné à l'automne 2025.

ETAPE 1 / L'exploration de la nature et du patrimoine paysager de la commune de l'école.

Découverte du lieu d'implantation de la commune, des particularités paysagères avec le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois à l'occasion d'une sortie pédestre dans la commune de l'établissement scolaire.

ETAPE 2 / Projet avec l'artiste en résidence (environ 3 à 4 séances de travail)

- Rencontre et présentation de son travail, échanges avec les élèves. Présentation du projet artistique avec la classe.
- Séances d'atelier et de pratique avec l'artiste.

ETAPE 3 / Déplacement

- Visite de l'exposition permanente « *Paysage en R'évolution* » située dans l'ancienne gare de Tuffé
- Découverte du jardin de l'Abbaye de Tuffé, recréé en s'inspirant de l'histoire du lieu, et rencontre avec les jardiniers.

ETAPE 4 / Valorisation du projet

Selon le projet de l'artiste, vernissage envisagé des travaux des enfants de l'école et partage avec les parents et les habitants.

Les ressources et acteurs dans le Pays du Perche Sarthois

D'autres acteurs pourront être associés au projet et d'autres ressources pourront être mobilisées pour sa mise en œuvre.

Organisation pratique du projet

- Le projet se déroulera de janvier à juillet 2026. Les dates seront définies entre les partenaires. Néanmoins des contraintes liées à l'artiste en résidence ou aux partenaires pourront imposer certaines dates.
- Les horaires d'activités seront proposés au mieux en fonction des établissements et des contraintes de transport s'il y a lieu. En cas de déplacement, il pourra être nécessaire de prévoir un pique-nique avec les élèves.
- Une journée de formation et d'échange préalable au début des activités sera organisée. La participation des enseignants qui participent au projet est obligatoire.

2

Inscription

Les propositions de **candidatures** peuvent se faire dès à présent grâce au bulletin en page 3 (*ou en version modifiable en pièce jointe*) ou via Adage sur la campagne « Les projets EAC du CLEAC du Perche sarthois » quand celle-ci sera créée en septembre 2025.

Le coût

Un **forfait** sera demandé aux classes participantes, au titre de participation aux frais engagés. Pour référence en 2024-25, le coût était de 150€ par classe (tarif à confirmer à la rentrée de sept 2025)
A ce forfait s'ajoute la **prise en charge éventuelle des repas** des intervenants à la cantine pour les animations ayant lieu à l'école ou dans la commune.

Les coûts engendrés par ce projet sont pris en charge par le Pays du Perche sarthois, grâce au soutien de la DRAC des Pays de la Loire et du Département de la Sarthe : Interventions de l'artiste, de médiateurs, des guides-conférenciers du Pays du Perche Sarthois et transports dans le Perche Sarthois.